



A.P.D.E.Q.

Association des
Professionnels
De l'Eau du Québec

www.apdeq.com

Devenez membre de l'Association des professionnels de l'eau du Québec et soyez parmi les professionnels certifiés en aménagements aquatiques et en gestion de l'eau de pluie.

Examen de classification : 1er mars 2013

L'Association des Professionnels de l'Eau du Québec (A.P.D.E.Q.) a été officiellement lancée en novembre 2011. Cette nouvelle association a pour objectif de recruter, de regrouper et de former des professionnels certifiés en aménagements aquatiques et en gestion de l'eau de pluie.

Cette idée découle du désir de pallier l'absence de ressource pour les professionnels dans le domaine et d'offrir un soutien technique ainsi que de la formation continue à ses membres. Cette association a pour objectif de devenir la référence pour les professionnels en aménagements aquatiques d'eau douce et en récupération d'eau de pluie au Québec en exigeant à ses entrepreneurs la rencontre de normes de qualité de leurs aménagements.

4 certifications disponibles

Gestion de l'eau de pluie

- Récupération
- Gestion

Aménagements aquatiques

Groupe 1

- Jardins aquatiques
- Étangs artificiels
- Lacs artificiels

Groupe 2

- Étangs de baignade
- Jardins de baignade

Groupe 3

- Piscines écologiques
- Spas naturels
- Bains japonais

Dates des cours de formation

Gestion de l'eau de pluie
Aménagements aquatiques

ST-HYACINTHE

11 et 12 mars 2013
18 et 19 mars 2013
25 mars 2013
26 mars 2013

QUÉBEC

15 et 16 mars 2013
22 et 23 mars 2013
5 avril 2013
6 avril 2013

Examens de certification

Gestion de l'eau de pluie
Aménagements aquatiques

Groupe 1 :
Groupe 2 :
Groupe 3 :

2 avril 2013
9 avril 2013
16 avril 2013
23 avril 2013

Formation continue offerte pour membre certifiés

Gestion de l'eau de pluie
Aménagements aquatiques

Groupe 1 :
Groupe 2 :
Groupe 3 :

18 avril 2013
19 avril 2013
20 avril 2013
21 avril 2013

aquaplantes
art produits technologies

" 20 ans d'expertise à votre service "

N.B. Pour la description des cours de formation ou pour information et inscription S.V.P. voir au verso de cette page